

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 90-0447/PR/FIN affectent au Ministre des Finances et de l'Economie nationale ,une parcelle de terrain sise à Hayableh.

n° 90-0447/PR/FIN

Ministère
Ministère des finances et de l'économie nationale

Date de publication
15 mai 1990

Numéro JO
n° 9 du 15/05/1990

Date du numéro
15 mai 1990

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

Il est affecté au Ministère des Finances et de l'Economie nationale, une parcelle de terrain d'une superficie de 19 769 mètres carrés sise au 3e secteur du lotissement Hayableh. Cette parcelle de terrain est prévue pour la construction des logements destinés aux fonctionnaires. Dans les vingt jours de la date du présent arrétée, le chef de service des Domaines fera remise de ladite parcelle au Ministère des Finances et de l'Economie nationale. Il sera dressé procès-verbal de cette opération lequel comportera évaluation du terrain affecté et détermination de ses limites.